

AVIS ADMINISTRATIFS

Roannais Agglomération et la Ville de Roanne sont amenés à publier régulièrement leurs différents avis administratifs.

Roanne



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils



Plan De Prévention Bruit dans l'Environnement par les infrastructures transports terrestres de la Ville de Roanne 4e échéance - consultation du public du 29/03/2024 au 29/05/2024

Agglo



Le PPBE est un outil visant à prévenir, et si possible, réduire les effets des nuisances sonores liées :

- > aux infrastructures routières et autoroutières (supportant un trafic de plus de 3 millions de véhicules soit plus de 8200 véhicules par jour),
- > ferroviaires (à plus de 30 000 passages de train) ou certains aérodromes civils (avec trafic annuel de plus de 50 000 mouvements, hors certains entraînements)
- > et dans certaines agglomérations de plus de 100 000 habitants.

Le PPBE de la Ville de Roanne, 4e échéance portant sur la période 2024/2029, réalisé pour les voiries qui relèvent de sa compétence, est mis à disposition du public durant 2 mois du 29/03/2024 au 29/05/2024, conformément aux dispositions de la Directive Européenne

2002/49/CE du Parlement européen et du
Code de l'environnement

Pendant la durée de mise à disposition, le
dossier sera consultable dessous en ligne et
dans les locaux de la mairie de Roanne, service
SASPDD au centre administratif, aux jours et
horaires habituels d'ouverture.

Les observations du public pourront être
consignées sur un registre ouvert spécialement
à cet effet.

Pour toute question ou information : contact
service SASPDD 04 77 23 21 00 / mail
santesecurite@ville-roanne.fr



TÉLÉCHARGER



Le projet soumis à la consultation du public

SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

